

- **Dimension des terrains :**

- 1/2 terrain de Foot à 11
- But : 6x2 m
- Surface de réparation : 26x13 m

- **Ballon :** Taille 5

- **Nombre de joueuses :**

- 8 joueuses + 4 remplaçantes maximum
- Nombre de joueuses minimum : 7

- **Mutations:** 4 joueuses autorisées dont 1 hors période maximum

- **Surclassement :** 4 joueuses U16F/U17 F (dont 1 seule U16F) avec double surclassement (article 73.2 des RG de la FFF)

- **Temps de jeu :**

- 2x40 minutes avec une mi-temps de 15 minutes
- Pause coaching : 2 minutes à la moitié de chaque période

- **Equipements :** Les protèges tibias sont obligatoires.

- **Coup d'envoi :**

- Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et clairement bougé (en avant ou en arrière).
- Si but marqué directement dans son propre camp : but refusé et reprise par un corner
- Si but marqué directement dans le but adverse : but refusé et reprise par un coup de pied de but
- Adversaires à 6 m

- **Hors jeu :** A la ligne médiane

- **Coups Francs :** Directs et indirects, adversaires à 6 m. Lorsque la faute est commise dans la surface de réparation, il y a coup de pied de réparation (pénalty).

- **Gardien de but :**

- Interdiction de prendre le ballon à la main sur une passe d'un partenaire, sinon coup franc indirect, ballon ramené sur la ligne des 13m, perpendiculairement à l'endroit de la faute. Mur autorisé.

- Dégagement : Pas de volée, ni de 1/2 volée sinon coup franc indirect, ballon ramené sur la ligne des 13m, perpendiculairement à l'endroit de la faute. Mur autorisé.

- **Coup de pied de réparation (pénalty) :** 9m

- **Rentrée de touche :** A la main

- **Coups de pied de but :** Lors d'un coup de pied de but, le ballon sera placé dans la zone virtuelle « 6m x 9m » (délimitée par la largeur des montants de but et allant jusqu'à la hauteur du point de penalty).

Les adversaires devront se trouver à l'extérieur de la surface de réparation (26x13m) jusqu'au botté du ballon.

Les joueurs de l'équipe bénéficiant du coup de pied de but peuvent se trouver à n'importe quel endroit sur le terrain. (à l'extérieur ou l'intérieur de la surface de réparation).

Après le botté du ballon, les adversaires ont la possibilité de pénétrer dans la surface de réparation même si celui-ci n'en est pas encore sorti

- **Coups de pied de coin :** Au pied - Adversaires à 6m

- **Arbitrage:** LICENCE OBLIGATOIRE : Mettre un arbitre central.

Arbitre de touche : en priorité par les remplaçantes (majeures)

- **Zone Technique :** OBLIGATOIRE : 2 dirigeants licenciés et les remplaçantes. De part et d'autre du but de Foot à 11. 5 m de largeur maximum

OBLIGATION : Vérification des licences

Pour toute demande, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@var.fff.fr



District du Var de Football

Bonne saison



Seniors Féminines

Foot à 8

Saison 2024/2025